

Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type Technicien-ne en médiation scientifique, culturelle et communication, session 2019, dans les académies de GRENOBLE et LYON.

Le président de l'Université Grenoble Alpes,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 19 mars 2019 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 19 mars 2019 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans les académies de GRENOBLE et LYON, au titre de l'année 2019 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type Technicien-ne en médiation scientifique, culturelle et communication, au titre de l'année 2019, dans les académies de GRENOBLE et LYON :

Monsieur VIGNON Bertrand, ingénieur d'études de classe normale, président, Comue Université Grenoble Alpes, Grenoble.

Madame DUCROT Evelyne, ingénieure d'études hors classe, experte, Université Clermont Auvergne, Clermont-Ferrand.

Monsieur BASTIEN Stéphane, attaché principal d'administration de l'état, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Lyon, Lyon.

Madame CHAREYRE Amélie, attachée d'administration de l'état, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Grenoble, Grenoble.

Madame FONTAINE FAUCONNET Amélie, assistante ingénieure, Université Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Hères.

Monsieur GOMEZ Sébastien, assistant ingénieur, suppléant, Université Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Hères.

Fait à Saint Martin d'Hères, le 10 mai 2019

Pour le Président et par délégation

La Directrice générale déléguée
aux ressources humaines

Carole KADA